

FNSCOT - Club SIG

Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Périmètre et pièces réglementaires



Version Projet



CNIG

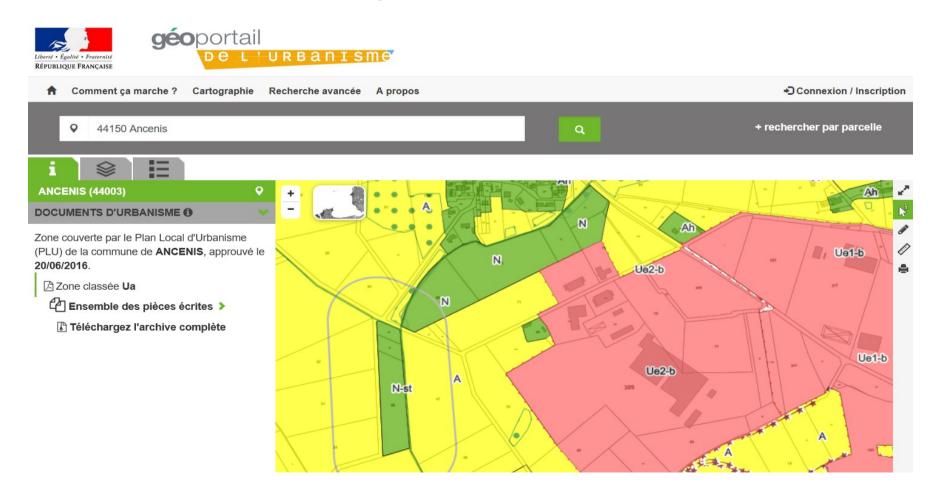
CNIG

- Conseil National de l'Information Géographique
 - Créé en 1985, a été réorganisé par le décret du 31 janvier 2011
 - a pour mission d'éclairer le Gouvernement dans le domaine de l'information géographique
 - coordonne les contributions des acteurs concernés et l'amélioration des interfaces
 - prend en compte les besoins exprimés et ceux des utilisateurs
 - formule des avis sur toute question relative à l'information géographique
 - constitue la structure de coordination nationale de la directive INSPIRE
- Elabore les géostandards
 - Exemples : occupation du sol , PCRS, urbanisme
 - permettant d'alimenter les systèmes d'informations, ex : GPU
- cnig.gouv.fr



Enjeux actuels:

- Alimentation du Géoportail de l'urbanisme
- Dématérialisation de tous les types de Doc. Urba, y compris les SCOT
 - Tous les documents intégrés au 1^{er} janvier 2020
 - 25 SCOT actuellement intégrés (janvier 2018)



Historique de la standardisation

- Démarche GT DDU CNIG amorcée en 2015
- Stoppée à la demande de la FNSCOT (par courrier au CNIG)
 - Complexité de la standardisation de la cartographie SCOT
 - Obligation de numériser, et coût engendré
- Relancée pour les besoins d'alimentation du GPU
 - Sur la base d'un standard simplifié
 - La cartographie SCOT n'est pas standardisée, mais intégrée telle quelle dans les pièces écrites réglementaires en pdf.

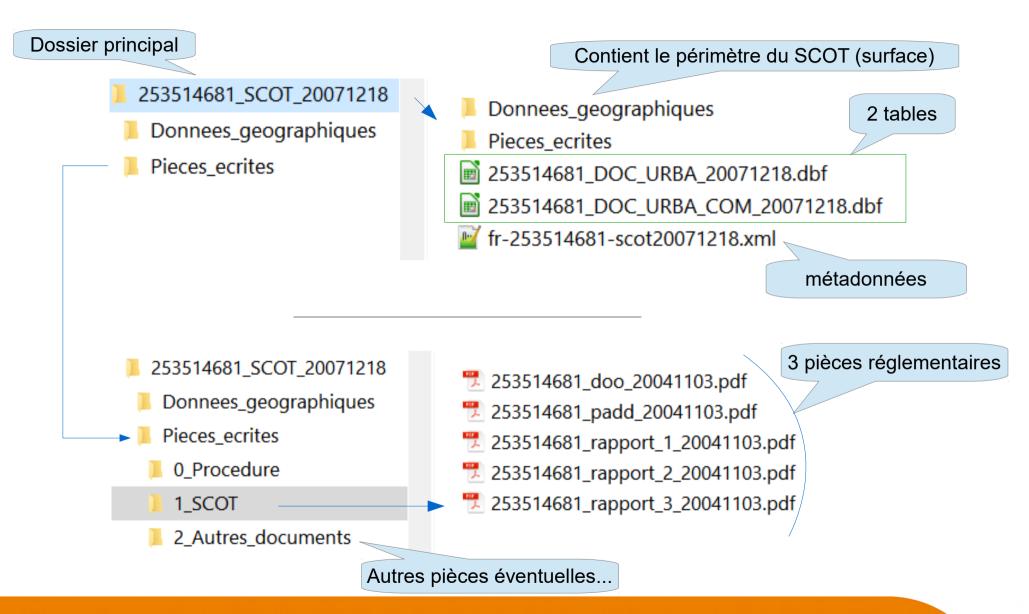


Projet de standard SCOT

- Un projet de standard SCOT simplifié, prévoyant :
- Série de données :
 - 3 tables d'informations :
 - Le périmètre du SCOT (objet géographique surfacique)
 - DOC_URBA : table décrivant le SCOT (informations)
 - DOC_URBA_COM : table associant le SCOT aux communes auxquelles il s'applique
 - Les pièces écrites réglementaires au format pdf
 - L'ensemble avec un codage dans une structure et une arborescence standardisées CNIG
- Métadonnées correspondantes, obligatoires



Arborescence standardisée







Direction territoriale Ouest

Merci de votre attention

Arnauld GALLAIS

+33 (0)2 40 12 84 76 arnauld.gallais@cerema.fr